



PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex



Forvis Mazars SA
45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

ICADE SA

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A votre Assemblée générale

ICADE SA

1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

92800 PUTEAUX

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directeur Général.

Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 181 500 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

ICADE SA

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 2

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L.225-115 5° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 13 mai 2026

Les commissaires aux comptes,

PricewaterhouseCoopers Audit

Forvis Mazars SA

 Lionel Lepetit

 Claire Gueydan-O'Quin

Lionel Lepetit

Claire Gueydan-O'Quin



**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
Du 10 Juin 2026**

Liste nominative des actions de parrainage, de mécénat et des dons aux candidats ou partis politiques au cours de l'exercice 2025

| | |
|---|-------------------|
| 1) <u>Mécénat</u> : | 181 500,00 |
| ○ Association Rev'elles <i>(Mécénat : soutien en faveur de l'égalité des chances et l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes filles)</i> | 5 000,00 |
| ○ Etablissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie <i>(Mécénat financier exposition "l'art est dans la rue")</i> | 50 000,00 |
| ○ Les Amis de Jericho <i>(Mécénat : renforcement de l'équipe et pérennisation des actions de Jéricho notamment son accueil des familles Domensa)</i> | 7 500,00 |
| ○ Fondation de France <i>(Mécénat : soutien auprès de l'association)</i> | 50 000,00 |
| ○ La cravate solidaire <i>(Mécénat : soutien à l'action de la Cravate Solidaire afin de financer des accompagnements pédagogiques aux personnes en insertion ou réinsertion professionnelle)</i> | 4 500,00 |
| ○ Association A.D.F.I.G <i>(Mécénat : soutien au festival international de géographie)</i> | 5 000,00 |
| ○ Pavillon de l'Arsenal <i>(Mécénat : soutien auprès de l'association "Paris, Métropole)</i> | 10 000,00 |
| ○ Convention des entreprises pour le climat <i>(Mécénat : soutien à la CEC dialogue social et environnemental)</i> | 40 000,00 |
| ○ Association Rejoué <i>(Mécénat : soutien auprès de l'association)</i> | 3 500,00 |
| ○ Association Imagine for Margo <i>(Mécénat : opération "enfants sans cancer")</i> | 6 000,00 |

ICADE

• Tour Hyfive • 1 avenue du Général De Gaulle - CS 80472 - 92074 PARIS LA DEFENSE Cedex •

Tél : 01 41 57 70 00 - www.icade.fr

Société Anonyme au capital de 116.203.258,54 euros - RCS Nanterre 582 074 944 - Siret 582 074 944 01237 - APE 6820B
N°TVA intracommunautaire FR 95 582 074 944 - Titulaire d'une carte « Gestion Immobilière et Transaction sur Immeubles »
N° CPI 7501 2015 000 002 045 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France –
Garant CEGC – 59 avenue Pierre Mendès-France, 75013 PARIS



2) Parrainage :

107 500,00

- *Piano – Piano (Partenariat : RUNGIS piano-piano Festival)* 10 000,00
- *La galerie d'architecture (Partenariat : exposition Maud CUBET architecture)* 5 000,00
- *Revival (Partenariat en soutien à Pauline Déroulède joueuse de tennis en fauteuil)* 25 000,00
- *Pavade Prithika (Partenariat en soutien à Prithika Pavade joueuse tennis de table)* 27 500,00
- *CSM Gennevillier Rugby (Partenariat Nanterre 92 Basket 2024 /2025)* 5 000,00
- *Saint-Denis Tennis de table 93 (Partenariat en soutien au club de Prithika Pavade)* 15 000,00
- *Football club municipal Aubervilliers*
(Partenariat en soutien au club de foot d'Aubervilliers saison 2025-2026) 20 000,00

3) Dons aux candidats ou Partis

Néant

ICADE

Nicolas Joly

Directeur Général

13-04-26 | 13:57:23 CEST

ICADE

• Immeuble OPEN • 27 rue Camille Desmoulins - CS 10166 - 92445 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex •

Tél : 01 41 57 70 00 - www.icade.fr